

Françoise Gaspard, Farhad Khosrokhavar, *Le foulard et la République*, Paris, La Découverte, 1995.

Monika Salzbrunn

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/apad/1261>

DOI : 10.4000/apad.1261

ISSN : 1950-6929

**Éditeur**

LIT Verlag

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 1995

**Référence électronique**

Monika Salzbrunn, « Françoise Gaspard, Farhad Khosrokhavar, *Le foulard et la République*, Paris, La Découverte, 1995. », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 10 | 1995, mis en ligne le 19 juillet 2007, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/1261> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.1261>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Bulletin de l'APAD

---

# Françoise Gaspard, Farhad Khosrokhavar, *Le foulard et la République*, Paris, La Découverte, 1995.

Monika Salzbrunn

---

- 1 Quel est le fond le "l'affaire du foulard" qui avait, de 1989 à 1994, divisé l'opinion française en relançant le débat sur l'école laïque ? Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar, Maîtres de Conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris, retracent les différentes étapes de la discussion par une analyse historique et politique qui montre un malaise profond de la société française à accepter des différences, en particulier celles d'une population musulmane qui manifeste publiquement son identité. Pendant deux ans, les chercheurs ont mené des entretiens non-directifs et semi-directifs avec des jeunes filles voilées, montrant une diversité de significations du voile qui a presque toujours été ignoré dans le débat public.
- 2 En 1989, le débat avait été déclenché par l'exclusion de trois jeunes filles du lycée de Creil à cause de leur refus d'enlever le foulard en classe. Les prises de décision qui suivaient dépassaient les couleurs politiques et divisaient féministes, catholiques, musulmans, défenseurs de la laïcité, intellectuels etc. Dans la presse, les polémiques et les généralisations concernant l'islam manquaient d'une distinction entre différents courants, pays et populations au sein de la religion musulmane.
- 3 Avec l'étude empirique (issue d'une recherche sur les relations entre les garçons et les filles dans les banlieues 'chaudes') qui permet enfin aux jeunes filles concernées à s'exprimer, les auteurs enrichissent considérablement la discussion. D'après les résultats, on peut distinguer plusieurs formes de voile : 1. Le voile de l'immigrée. En particulier pour les femmes immigrées d'un certain âge, le port du voile signifie "la permanence de l'identité d'origine". Il affirme la structure de la famille patriarcale ainsi que des traditions ancestrales vis-à-vis d'un monde qui peut paraître amoral. 2. Le foulard des adolescentes. Un des plusieurs sens qu'a le voile pour les adolescentes est la

fonction de jeter un pont entre la vie familiale et la vie extérieure. Grâce au port du voile, les jeunes filles obtiennent le droit de sortir et d'aller à l'école car leurs parents leur font confiance. En les excluant de l'école, on oblige les jeunes filles à se replier sur elles-mêmes. On les empêche de s'intégrer car elles sont forcées de rester à la maison en suivant le téléenseignement. 3. Le voile revendiqué. La réinvention de l'islam, qui ne doit pas être confondue avec l'islamisme comme idéologie politique, permet aux jeunes de créer une identité propre. Elles réclament le droit d'être "françaises et musulmanes, modernes et voilées, autonomes et habillées à l'islamique". Portant le voile, ces filles s'affirment aussi face à la société française "qui refoule, au nom de l'universel, toute forme trop particulariste d'affirmation". En diabolisant ces filles, on crée un 'voile-provocation', suivi d'une vision intolérante de l'islam qui résulte de la stigmatisation. 4. Le voile français. Ce dernier correspond à une demande croissante religieuse chez les Maghrébins de France, signifie donc une appartenance confessionnelle qui n'est pas forcément liée à une pratique religieuse. Tout en gardant la foi religieuse, les jeunes femmes vivent leur identité française. Sans avoir aucun contenu politique activiste, les formes de voile rencontrées étaient alors traditionnelles, familiales ou individuelles. Même en exerçant la liberté individuelle de porter le voile, les filles risquent d'aboutir à l'autorepression dont la cause est entre autres une absence de repères. Les auteurs proposent de tolérer froidement celles qui voudraient se voiler, tout en assurant aux femmes qui refusent de se voiler cette liberté.

- 4 Afin d'illustrer les différentes formes de voile, les auteurs donnent plusieurs biographies de jeunes filles voilées comme exemple. En lisant les entretiens, on pourrait objecter que les auteurs guident de manière évidente l'entretien car certaines questions impliquent déjà une réponse. Comme réponse, les auteurs expliquent qu'il fallait provoquer pour obtenir une réponse, que les filles cherchaient la discussion en ayant demandé aux interlocuteurs leur point de vue personnel.
- 5 La deuxième partie de l'ouvrage contient l'analyse de l'affaire du foulard du côté de la République Française. En recourant aux origines du mythe du sang français, les auteurs cherchent les raisons de l'exclusion dans la négation de la France comme pays d'immigration. Malgré la sédentarisation des immigrés, ceux-ci ne sont toujours pas considérés comme citoyens à part entière par une partie de la population. Dans ce courant, les banlieues sont assimilées à l'immigration, à l'islam et bientôt à l'islamisme.
- 6 Sous prétexte de vouloir préserver le caractère laïque de l'école, les opposants au port du voile se sont manifestés. Grâce aux recherches historiques des auteurs, les lecteurs et lectrices peuvent se rappeler les origines de l'école laïque. En 1883, Jules Ferry s'adressa aux *instituteurs* en leur demandant de respecter la liberté de conscience des enfants au fondement de l'idéologie républicaine. De même dans un circulaire en 1992 : ce sont les *enseignants* qui sont obligés de rester neutre. Quand aux élèves, ils peuvent exprimer leurs croyances religieuses "dans le respect du pluralisme et de la liberté d'autrui". En 1994, François Bayrou en tant que Ministre de l'Education nationale, a annexé une circulaire d'une distinction entre "signes discrets" et "signes ostentatoires" interdits - ce qui ouvrait la porte à des interprétations variées dont un résultat est l'exclusion de certaines élèves refusant d'enlever le voile en classe.
- 7 Selon les auteurs, ceci relève d'une vieille crainte : "celle de l'apprentissage féminin de l'asservissement, d'une domination subie ou intériorisée", suivie d'une volonté missionnaire de 'libérer' les jeunes filles qui portent le voile du côté d'un "féminisme

instinctif" qui s'est mêlé à un laïcisme national. L'ensemble conduit à l'exclusion. Les filles, déjà largement désavantagées sont alors diabolisées, rejetées, pénalisées, en conséquence au fait que les défenseurs de l'école laïque se sont trompés d'adversaire. C'est au nom d'une fausse mention d'universalisme qui rejette toute forme de particularisme qu'un dialogue qui pourrait mener à une réconciliation est refusé. Grâce à l'effort d'écouter les filles voilées - sujets autour desquels tourne la discussion -, les auteurs ouvrent la porte à un dialogue basé sur la tolérance. A aucun moment, ils cachent leur point de vue personnel, mais cette franchise dépasse grâce aux arguments basés sur la recherche empirique les tensions idéologiques surchargées d'émotions qui bloquaient tout échange sur ce sujet. Malgré les particularités de l'histoire de la République Française (en comparaison p.ex. avec la République Fédérale d'Allemagne qui connaît même l'enseignement facultatif de la religion musulmane à l'école publique), les analyses des différentes formes de voile permettent une réflexion globale sur les symboles, les significations et les expressions d'une identité fatalement marginalisée.